

# MANDAT

Je, soussigné(e)

Domicilié(e) à

Donne procuration à MME / M.

Domicilié(e) à

*Pour effectuer mon inscription sur la liste électorale de la commune de Petit-Bourg.*

En foi de quoi, je rédige la présente procuration pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Petit-Bourg, le ...../...../ 2014

Signature

*Pour voter aux scrutins de 2015*

## Date limite d'inscriptions

# 31 décembre

**BUREAU DES ELECTIONS**

**0590 94 45 53**

**0590 94 45 54**

**0590 95 38 09**



## Campagne d'inscription dans les quartiers

Du 15 octobre au 17 décembre 2014



La ville qui bouge !

Pour voter

# je m'inscris

sur les listes électorales

**JE SUIS INSCRIT  
JE VOTE**

Inscription sur les listes électorales  
avant le 31 décembre 2014

## Qui peut s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales de la ville est obligatoire pour toute personne résidant sur le territoire. (Art 19 du code électoral)

### IL FAUT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Etre âgé(e) de 18 ans (au 28 février),
- Etre de nationalité française,
- Jouir de ses droits civiques.

### A NOTER :

A 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique. Cependant, effectuez la vérification auprès du Bureau des Elections.

Après un déménagement, l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique.

Pour les ressortissants européens, se renseigner auprès du Bureau des Elections.

## Comment s'inscrire ?

- **Sur place** : à la mairie ou lors d'une permanence mobile dans votre quartier,
- **Par correspondance** : en adressant par courrier le document CERFA téléchargeable sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)
- **Par internet** : [www.ville-petitbourg.fr](http://www.ville-petitbourg.fr)

rubrique : Mes démarches,

Sous rubrique : Mes services en ligne

« demande d'inscription sur les listes électorales »

A noter que la démarche en ligne nécessite la numérisation des pièces justificatives.

- **Par mandat** : en donnant mandat à une personne de votre choix afin d'effectuer cette démarche à votre place.

### LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR :

- D'une **pièce d'identité** en cours de validité
- D'un **justificatif de domicile** (facture EDF, EAU, téléphone, avis d'imposition)

## Où s'inscrire ?

### EN MAIRIE

Adressez-vous au Bureau des Elections  
(rez-de-chaussée de la mairie de Petit-Bourg)

**Lundi, Mardi, Jeudi**

De 07h30 à 16h30

**Mercredi & Vendredi**

De 07h30 à 13h00

### A L'ANTENNE MOBILE

Du 15 octobre au 17 décembre 2014, rejoignez-nous à la permanence qui aura lieu **dans votre secteur**.

Consultez le planning sur le site internet :

[www.ville-petitbourg.fr](http://www.ville-petitbourg.fr).